



Question sur une situation d'usurpation d'identité, etc...

Par **lilou**, le **28/12/2009** à **20:52**

Bonjour, j'vous sollicite afin d'avoir un éventuel éclaircissement par rapport à une situation qui est la suivante. Lors d'un contrôle de la police nationale, avec un véhicule sans assurance, sans contrôle technique et sans carte grise, un conducteur (que l'on nommera "A") sans permis de conduire se fait passer pour une autre personne (que l'on nommera "B"). B dit que le véhicule appartient à A et fait une déposition en se faisant passer pour cette personne nommée "B" qui va recevoir une convocation au tribunal. Le véhicule est immobilisé jusqu'à que la voiture soit assurée. Entre temps, la police se rend compte que A est le propriétaire du véhicule, que cette personne n'est pas B, et que donc A est en situation irrégulière à savoir pas de permis, un véhicule qui n'est absolument pas en règle et qui a fait une usurpation d'identité et une fausse déposition au nom de B, qui n'est pas du tout au courant que A a fait ces choses-là. La question est : est-ce que vous pensez que "A" peut risquer de prendre une peine de prison ferme pour toutes ces infractions ? A savoir aussi que "A" est passé au tribunal (dans une autre région) il y a quelques années pour "faux et usage de faux", a eu une amende de 200€ qui n'a jamais été réglée. Depuis ce lundi, la police n'arrête pas d'appeler chez les parents de "A" en leur disant que "A" doit passer chercher son véhicule et en donnant une description physique de "B" (qui est en fait "A") que la famille de "A" a confirmé... Si quelqu'un pourra me donner conseil sur quoi faire pour prendre le minimum et éviter du ferme ? A doit-il se rendre à la police en expliquant la situation pour espérer prendre le minimum ? ou que doit-il faire ? Merci si quelqu'un peut m'aider avec cette situation assez difficile... Cordialement.